

PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES - PAI

Considération des Principales Incidences
Négatives en matière de Durabilité

Année 2025

*Mis à jour le
23/02/2026*



12 bis place Henri Bergson
75008 Paris
Tel : 01.45.02.49.01



PRÉAMBULE

Les Principales Incidences Négatives (PAI) désignent les effets indésirables significatifs que les décisions d'investissement peuvent avoir sur des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Elles incluent des impacts tels que la pollution, les violations des droits humains ou la dégradation des écosystèmes. L'évaluation des PAI permet aux investisseurs de mieux comprendre et gérer les risques associés à leurs investissements tout en favorisant des pratiques durables.

En intégrant ces considérations dans notre processus d'investissement, nous visons à minimiser les impacts néfastes sur l'environnement et la société. Cette approche proactive nous permet de mieux comprendre les risques associés à nos choix d'investissement et d'orienter notre portefeuille vers des entreprises qui adoptent des pratiques responsables.

Nous croyons fermement que la durabilité doit être au cœur de nos décisions, afin de contribuer à un avenir plus équitable et respectueux de notre planète. Ainsi, notre engagement envers les PAI reflète notre volonté de promouvoir un développement durable et responsable.

PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES - PAI

Indicateurs Obligatoires	Métriques
Environnement	
1 Emissions de Gaz à effet de serre	Emissions de GES - SCOPE 1 Emissions de GES - SCOPE 2 Emissions de GES - SCOPE 3 Emissions totales de GES
2 Empreinte Carbone	Empreinte Carbone
3 Intensité de Gaz à effet de serre	Intensité de GES des sociétés investies
4 Exposition au secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
5 Part de consommation et production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable des entreprises investies provenant de sources d'énergie non renouvelable par rapport aux sources d'énergie renouvelable, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie.
6 Intensité de consommation énergétique par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de revenus des entreprises investies, par secteur climatique à fort impact.
7 Activités néfastes pour la biodiversité	Part des investissements dans des entreprises investies ayant des sites/opérations situés dans ou à proximité de zones sensibles à la biodiversité, où les activités de ces entreprises ont un impact négatif sur ces zones.
8 Rejets dans l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises investies par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée.
9 Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs générés par les entreprises investies par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée.
Social / Gouvernance	
10 Violation du pacte mondial des Nations Unies	Part des investissements dans des entreprises investies qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) ou des Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
11 Absence de mécanisme de conformité contrôlant le respect du pacte mondial des Nations Unies	Part des investissements dans des entreprises investies qui n'ont pas de politiques pour surveiller la conformité avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) ou les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes pour aborder les violations de ces principes.
12 Ecart de rémunération Femme/Homme non ajusté	Écart salarial moyen non ajusté entre les sexes des entreprises investies.
13 Diversité au sein des organes de gouvernance	Ratio moyen de femmes par rapport aux hommes parmi les membres du conseil d'administration des entreprises investies, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du conseil.
14 Exposition aux armes controversées	Part des investissements dans des entreprises investies impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées.

Principales incidences négatives - Encours en Gestion Collective au 31/12/2025

PAI	Indicateur	Valeur	Couverture
1	GHG Emissions Scope 1	26736 tCO2e	48.01%
1	GHG Emissions Scope 2	7559 tCO2e	48.01%
1	GHG Emissions Scope 3	443744 tCO2e	47.47%
2	Carbon Footprint Scope 1-2	35 tCO2e/MEur	48.01%
2	Carbon Footprint Scope 1-2-3	487 tCO2e/MEur	47.47%
3	Carbon Intensity Scope 1-2	48 tCO2e/MEur	48.70%
3	Carbon Intensity Scope 1-2-3	540 tCO2e/MEur	47.71%
4	Exposure to companies active in fossil fuel sector	0.64 %	67.47%
5	Share of non-renewable energy consumption	25.13 %	42.22%
5	Share of non-renewable energy production	3.99 %	24.18%
6	Energy consumption intensity per high impact climate sector	0.15 GWh/MEur	29.51%
7	Activities negatively affecting biodiversity-sensitive areas	1.09 %	68.27%
8	Emissions to water	0 t/MEur	49.00%
9	Hazardous waste	1.06 t/MEur	47.95%
10	Violations of UN Global Compact principles and OECD Guidelines for Multinational Enterprises	0 %	79.06%
11	Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UNGC and OECD-GME	15.29 %	55.77%
12	Unadjusted gender pay gap	0.53 %	51.00%
13	Board gender diversity	20.93 %	48.25%
14	Exposure to controversial weapons	0 %	68.27%

Principales incidences négatives - Keren Crédit ISR au 31/12/2025



PAI	Indicateur	Valeur	Couverture
1	GHG Emissions Scope 1	16301 tCO2e	54.89%
1	GHG Emissions Scope 2	4338 tCO2e	54.89%
1	GHG Emissions Scope 3	204302 e	53.84%
2	Carbon Footprint Scope 1-2	51 tCO2e/MEur	54.89%
2	Carbon Footprint Scope 1-2-3	553 tCO2e/MEur	5.38%
3	Carbon Intensity Scope 1-2	68 tCO2e/MEur	55.51%
3	Carbon Intensity Scope 1-2-3	622 e/MEur	53.95%
4	Exposure to companies active in fossil fuel sector	0.9 %	73.31%
5	Share of non-renewable energy consumption	29.45 %	48.02%
5	Share of non-renewable energy production	3.23 %	26.11%
6	Energy consumption intensity per high impact climate sector	0.19 GWh/MEur	35.55%
7	Activities negatively affecting biodiversity-sensitive areas	2.06 %	73.64%
8	Emissions to water	0 t/MEur	0.86%
9	Hazardous waste	1.6 t/MEur	54.79%
10	Violations of UN Global Compact principles and OECD Guidelines for Multinational Enterprises	0 %	82.17%
11	Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UNGC and OECD-GME	17.08 %	63.31%
12	Unadjusted gender pay gap	0.39 %	4.66%
13	Board gender diversity	24.47 %	55.14%
14	Exposure to controversial weapons	0 %	73.64%

Afin de prévenir tout préjudice significatif lié aux investissements, Keren Finance a instauré un triple filtre sur l'ensemble de sa gamme d'OPC. Ce dernier repose sur une politique d'exclusion rigoureuse, un modèle de durabilité qui prend en compte les Principales Incidences Négatives (PAI), ainsi qu'une notation ESG via notre modèle propriétaire KEYS 25.

POLITIQUE D'EXCLUSION

Depuis de nombreuses années, pour des raisons éthiques et parce que nous estimons ces activités contraires à l'intérêt de nos clients sur le long terme, Keren Finance a fait le choix d'exclure les entreprises dont l'activité est liée aux secteurs suivants :

- La fabrication et commercialisation d'armes dites non conventionnelles comme les mines anti-personnel en conformité avec le traité d'Oslo et la convention d'Ottawa.
- Les activités de nature à impacter négativement l'intégrité des personnes comme la pornographie, le clonage humain ou l'exploitation infantile.
- L'industrie du Tabac.
- L'exclusion des Etats non coopératifs fiscalement.
- L'exclusion des sociétés ne respectant pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies.
- Tout émetteur dont le siège social est domicilié dans un pays ou territoire figurant sur la liste noire ou la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI), afin d'éviter les risques liés au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et à d'autres pratiques non conformes aux normes internationales en matière de gouvernance financière.
- L'exclusion des entreprises impliquées dans des projets répertoriés sur les listes GCEL et GOCEL.

Dans le cadre du fonds Keren Crédit ISR, labellisé ISR, des exclusions supplémentaires sont appliquées afin de répondre aux exigences du label et de renforcer notre démarche d'investissement responsable. Celles-ci incluent notamment :

- Les producteurs de gaz et de pétrole, étant donné les préoccupations environnementales et sociales liées à ces secteurs, qui sont en contradiction avec notre approche d'investissement responsable.
- Les entreprises du secteur de l'armement, lorsque cette activité représente plus d'un tiers de leur chiffre d'affaires total, en raison des risques éthiques et géopolitiques associés à ce secteur.
- Les sociétés relevant de la finance spécialisée, en raison de leur exposition à des pratiques risquées ou spéculatives qui ne sont pas en ligne avec notre philosophie de gestion responsable.
- Tout émetteur dont plus de 1% de l'activité relève de l'exploration, de l'extraction, du raffinage de charbon thermique, ou de la fourniture de produits ou services spécifiquement conçus pour ces activités, tels que le transport ou le stockage de charbon, en raison de l'impact environnemental majeur de ces secteurs.
- Tout émetteur dont l'activité principale est la production d'électricité, et dont l'intensité carbone de l'activité de production d'électricité n'est pas compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Le fonds s'engage à respecter les seuils d'intensité fournis par le référentiel du label ISR.

- Les obligations souveraines émises par des pays et territoires dont la dernière version de l'indice de perception de la corruption, publié par Transparency International, est strictement inférieurs à 40/100, en raison du risque élevé de pratiques non éthiques ou de gouvernance déficiente.

Keren Finance se tiendra informé de l'évolution des normes de places au travers des politiques d'exclusions rendues publiques par plusieurs institutions financières de renommée mondiale.

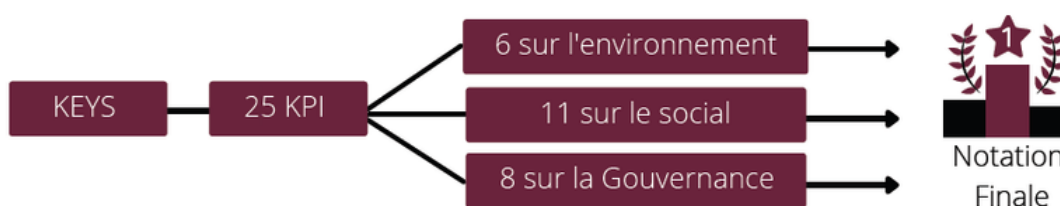
MODÈLE DE NOTATION PROPRIÉTAIRE - KEYS 25

La notation ESG de Keren Finance s'appuie sur un certain nombre de critères définis au sein de chaque pilier E, S et G. La note attribuée à chaque critère est une note qualitative pouvant aller de 0 à 100, établie selon notre méthodologie propriétaire de notation.

Le modèle quantitatif interne de Keren Finance est appelé KEYS (Keren ESG Yield System). Il collecte les données extra-financières des rapports ESG/ ISR ou sustainability report des entreprises et les répertorie. Ces dernières sont, par la suite, comparées au travers de 25 critères / Keys Performance Indicator (KPI), par secteur, via une logique Best-in-class.

On comptabilise ainsi 6 critères environnementaux, dont la pondération est égale à 5%, suivis de 11 critères sociaux, équipondérés également à 2,72% et 8 critères de gouvernance pondérés à 5%.

On constate ainsi que les KPI environnementaux et sociaux composent chacun 30% de la notation finale, contre 40% pour la gouvernance. Ils sont soit quantitatifs, auquel cas comparés au secteur de référence, soit qualitatifs donc binaires et se voient attribuer, soit la note minimale, soit la note maximale.



MODÈLE PROPRIÉTAIRE - MESURE DE LA DURABILITÉ

Pour évaluer la durabilité de nos investissements, nous nous basons sur les 14 Principales Incidences Négatives (PAI). Ces PAI couvrent divers domaines tels que l'Environnement, le Social et la Gouvernance, et permettent également d'exclure certaines valeurs. Par exemple, cela s'applique aux entreprises exposées aux armes controversées ou qui ne respectent pas les principes sociaux du Pacte Mondial.

Un scoring "best in class" est ensuite effectué pour chaque émetteur en fonction de son secteur de référence, ce qui permet de le comparer uniquement à ses pairs, évitant ainsi de mettre en parallèle un promoteur immobilier avec une compagnie d'assurance.

Le score attribué varie de 0 à 100 et est calculé à partir d'une agrégation pondérée des critères présents dans les PAI. La pondération de chaque critère peut changer en fonction de son niveau de couverture : plus un critère est bien couvert, plus il influence le score final.

Enfin, un émetteur est considéré comme durable si sa note dépasse un seuil défini (qui est destiné à augmenter avec le temps) et s'il ne figure pas sur la liste des exclusions, qui comprend les armes controversées, le tabac et les producteurs d'énergies fossiles.

Ce dernier doit également avoir un score UNGC adéquat (selon les Principes du Pacte Mondial).

Pour plus de détails sur notre modèle de mesure de la durabilité, vous pouvez consulter notre politique complète sur le lien suivant : <https://www.kerenfinance.com/fr/esg-investissement-responsable/methodologie-documents>

CHAMPS D'APPLICATION ET MOYENS

Nous intégrons les PAI dans notre modèle propriétaire de notation Durable, qui évalue la durabilité des investissements. De plus, nous rendons publiques les données relatives aux niveaux de couverture et aux valeurs des PAI pour la gestion collective. Ces indicateurs sont également utilisés pour nos deux mesures de performance obligatoires, que nous publions semestriellement dans le cadre de la labellisation ISR de notre fonds Keren Crédit ISR.

Nos modèles reposent sur les données fournies par des sources externes reconnues telles que Séquantis, Carbon4 et Sustainalytics. Ce choix a été déterminé après une série de contacts et d'évaluations des fournisseurs de données extra-financières, en tenant compte de leur contribution en fonction de la couverture actuelle des émetteurs.

Par ailleurs, nous avons établi une bibliothèque partagée regroupant les études et recherches publiques sur les thématiques ESG.

K E R E N

F I N A N C E



**Raphaël
ELMALEH**
Président
Gérant



**Christelle
DUPUIS**
Secrétaire Général
RCCI



**Alexandre
BRULE**
Analyste ESG



**Lamine
BAYOU**
Contrôleur Interne



**Romain
LORAS**
Contrôleur des
Risques



12 bis place Henri Bergson
75008 Paris
Tel : 01.45.02.49.01

